Circuit des candidatures à l'HDR

UFR

Dépôt de la candidature auprès de l'UFR de rattachement
Recueil des rapports liés à la candidature
Validation de la candidature devant le Comité Scientifique Local (CSL)

> Transmission du dossier de candidature et PV de la CSL à l'équipe HDR du Pôle CED

Etape réalisée par l'équipe HDR du Pôle CED pour la faculté de Santé

Le candidat doit avoir suivi les webinaires et ateliers thématiques obligatoires avant la phase d'inscription administrative

FACULTE

Validation de la candidature par la Commission Recherche Facultaire ou sur décision du doyen facultaire ou directeur de l'IPGP

> Transmission du PV de CR ou de la décision d'inscription pour l'HDR, à l'équipe HDR du Pôle CED

Equipe HDR du Pôle CED

Vérification de la conformité de l'autorisation de présentation des travaux de HDR
Vérification du suivi par le candidat des formations obligatoires préalables à l'HDR
Réalisation de l'inscription administrative du candidat
Organisation de la soutenance du candidat
Délivrance de l'attestation de réussite